

CHARTRE INFORMATIQUE ET D'UTILISATION D'INTERNET

Annexée au règlement intérieur

Les droits	Les obligations
Mise à disposition des ressources informatiques	
<p>Le collège met à disposition des élèves, inscrits dans l'établissement, des ressources informatiques. Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, leur utilisation d'Internet et des réseaux numériques.</p> <p>Chaque élève se voit attribuer un compte individuel ou collectif (nom d'utilisateur et mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique.</p>	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas divulguer leur mot de passe à d'autres utilisateurs : chacun reste responsable de l'utilisation faite de son code d'utilisateur ; - Ne pas utiliser un autre code d'utilisateur ; - Accéder aux ressources informatiques, <u>uniquement à des fins pédagogiques ou scolaires.</u>
Respect du matériel	
<p>Chaque élève peut accéder, sous la direction d'un adulte, aux ressources informatiques du collège pour réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches d'informations à but scolaire.</p> <p>Les informations de chaque élève seront protégées. Les professeurs et les documentalistes seront détenteurs du code de chaque élève.</p>	<p>Les élèves s'engagent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre soin du matériel ; - Respecter les règles d'usage des matériels informatiques précisées par les enseignants ; - Ne pas effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (impression de gros documents, stockage de gros fichiers, ...) - Respecter les règles de sécurité ; - Ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations ne lui appartenant pas ; - Informer leurs professeurs ou un responsable informatique pour toute anomalie constatée.
Respect de la vie privée	
<p>Chaque personne a droit au respect de sa vie privée (sa vie, son image, ...). Son autorisation préalable est indispensable pour diffuser des renseignements ou des photographies la concernant.</p> <p>Toute personne doit respecter l'ordre public.</p> <p>Chaque auteur possède sur les œuvres créées un droit de propriété intellectuelle. Son autorisation est obligatoire pour reproduire sa production (son, image, texte, ...).</p>	<p>Les élèves s'engagent lors d'échanges de courriels ou de publications sur le Web à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas harceler ou porter atteinte à la dignité humaine d'un autre utilisateur notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants ; - Ne pas diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou aux droits et à l'image d'autrui ; - Ne pas publier des photos sans l'autorisation des personnes représentées ; <p>Les élèves s'engagent également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas consulter des sites à caractère immoral, xénophobe, raciste, pédophile ou pornographique ; - Ne pas diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie, de la pédophilie et de la xénophobie ; <p>Les élèves s'engagent enfin à respecter la propriété intellectuelle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne faisant pas de copies de logiciels non-autorisées par la loi (ainsi, seules les copies de sauvegarde sont autorisées) ; - N'utilisant pas de copies illégales ; - Ne publiant pas de productions sans l'autorisation préalables de leur(s) auteur(s).

Je déclare avoir pris connaissance de la charte informatique et m'engage à la respecter.

Signature de l'élève :

Signature des parents ou du responsable légal :